

Ligue  
des **droits de  
l'Homme**



# La désobéissance civile et le retour du politique

## Albert Ogien

Sociologue, directeur de recherche émérite au CNRS

**10**  
**oct.**  
**2019**

## Conférence à 18h

**ENTRÉE LIBRE**

À la faculté de droit  
et de science politique  
**Amphi Mistral**

Décrocher les portraits de Macron dans les mairies avec ANV-COP21, occuper des ponts de Paris avec Extinction Rebellion, bloquer une usine Bayer Monsanto, réquisitionner des chaises dans une agence BNP Paribas, occuper un Apple store avec Attac,... les actions de désobéissance civile se multiplient ces dernières années, pour dénoncer l'inaction du gouvernement face à l'urgence climatique, pour dénoncer l'impunité des banques et des multinationales en matière fiscale, sociale, environnementale et climatique...

Ces activistes sont-ils des délinquants ou des citoyens engagés ? Ils désobéissent à la loi, sont attaqués devant les tribunaux, mais revendiquent la légitimité de leurs actions qui vont dans le sens de l'intérêt général (lutter contre le dérèglement climatique, les pesticides, l'évasion fiscale, le non-respect des droits sociaux par les multinationales ...). Ils se veulent dans le sillage de Gandhi, Martin Luther King et Mandela.

Ils revendiquent leur non-violence face à la violence de la société, des institutions et de la répression policière. Mais la question de la non-violence fait débat actuellement, pose le problème des alliances, avec certains Gilets jaunes et zadistes, comme par exemple lors du contre-sommet du G7 à Hendaye.

La désobéissance civile, acte politique, public et non-violent, serait-elle donc un acte fort au service de l'intérêt général ? Une participation à la démocratie ?

## Ouvrages d'Albert Ogien et Sandra Laugier

**Aux éditions La Découverte :**

« Pourquoi désobéir en démocratie ? », 2010

« Le principe démocratie », 2014

« Antidémocratie », 2017